Commentateur :

L’Université d'Angers, pour ses 50 ans, vous propose une série de podcasts. Dans cet épisode, la parole est donnée à Paul Iogna-Prat, ancien enseignant de droit et un des membres importants pour la création de l'université. Il raconte comment, avec la complicité du maire de l'époque, Jean Turc, il a facilité l'installation à Angers d'Henri Legohérel qui deviendra le premier doyen de la faculté de droit.

Paul Iogna-Prat :

J'ai enseigné dès juin 68 à la fac de droit. Je suis passé de la Catho au collège juridique universitaire et responsable du collège. Le collège juridique universitaire est une entité qui était rachetée à la faculté de droit de Nantes, dont le doyen était Monsieur Durand-Prinborgne. Tous les profs venaient donc de la fac de droit de Nantes pour enseigner à Angers. Et je savais par la rumeur publique que Monsieur Durand-Prinborgne n'était pas très très chaud pour la création d'une faculté de droit à Angers. Il avait dit : je ferais tout pour empêcher la création d'une faculté de droit à Angers, c'est une annexe, et elle a vocation à y rester. Ce n’était pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Il se trouve que, étant à la fois au cabinet du maire et à la fois chargé de TD, je connaissais les enseignants de Nantes qui venaient à Angers. Il y avait notamment Henri Legohérel qui enseignait l'histoire du droit, l'histoire des idées politiques. On a sympathisé, on s'est retrouvé à avoir des amis communs et donc, je dis à Jean Turc, le maire : si vous voulez qu'on ait une faculté de droit à Angers, est-ce que vous seriez d'accord pour que l’on fasse quelques facilités à un enseignant de Nantes qui viendrait s'installer à Angers ? Pour qu'il vienne s'installer à Angers, il faut qu'on lui trouve un logement, donc j'ai proposé au maire que la Ville fournisse un logement de fonction. Donc, Henri Legohérel est arrivé comme enseignant et on lui a proposé le challenge. Il a été élu très vite doyen de la faculté de droit lorsque la faculté de droit a été créée à Angers. Et donc ça, je pense que Claude Durand-Prinborgne n'a jamais su le coup qu'on avait fait. Donc, grâce à Henri Legohérel installé sur Angers, le collège juridique était transformé, je pense, 3 ans après en faculté.

Commentateur :

Le témoignage de Paul Iogna-Prat a été enregistré par les membres de l'Association des retraités de l'université d'Angers.

On retrouve d'autres podcasts souvenir sur le site du 50e anniversaire de l'université.